

MASTER DROIT
mention « droit privé et public »,
spécialité « Contrats d'Affaires et du Crédit »

La spécialité **CONTRATS D'AFFAIRES ET DU CREDIT** est ouverte aux étudiants titulaires d'un master I mention droit, d'une maîtrise en droit, d'un diplôme admis en équivalence. Il est également ouvert aux juristes justifiant d'acquis professionnels¹.

Cette formation est destinée aux étudiants désireux de se tourner vers la recherche et l'enseignement. Elle propose l'approfondissement des matières de droit des affaires et du crédit telles que le droit des sûretés ou des entreprises en difficulté. L'habilitation de ce master recherche permettrait ainsi de rééquilibrer l'offre de l'université d'Evry en matière de masters recherche (- seul le master droit public et privé de l'économie est en outre présenté -).

Tournée à la fois vers le droit des affaires et le droit civil, elle permet néanmoins aux étudiants d'envisager une carrière professionnelle d'avocats ou de conseil juridique en entreprise.

Enseignements :

- Droit des sûretés personnelles

Le cours se propose d'approfondir le droit des sûretés personnelles, qui constitue l'un des axes principaux du droit du crédit. .

- Droit approfondi des sûretés réelles

Ce cours est le complément indispensable du précédent : il permet de familiariser les étudiants avec la technique des hypothèques et surtout des nantissements.

- Droit bancaires approfondi

Le cours familiarise l'étudiant avec les techniques utilisées par les établissements de crédit pour l'octroi de concours ou la gestion des comptes.

- Procédures collectives

Les procédures collectives – redressement, liquidation – sont une composante essentielle du droit du crédit. Elles sont indissociables du droit des sûretés.

- Droit des contrats de distribution

- Droit des assurances

Ces matières de spécialisation (qui se composent de deux semestres de spécialisation progressive) sont renforcées par un tronc de matières fondamentales, dont la maîtrise dépasse le champ du droit du crédit mais qui sont indispensables à la formation du futur étudiant en thèse.

Matières fondamentales :

- Théorie du contrat

Le cours se propose d'approfondir le mécanisme contractuel, et par un enseignement théorique dense, d'initier l'étudiant à la recherche en droit.

¹ Sous réserve de validation

- Circulation des obligations

Le droit du crédit est perturbé par la circulation de l'obligation principale, à laquelle est adossée la garantie. Ce cours permet ainsi l'étude de l'influence du transfert de la créance ou du contrat principal sur le sort de la sûreté.

Le master de contrats d'affaires et du crédit est dirigé par le Professeur Claude Ferry et le Professeur Dimitri Houtcieff.

Claude FERRY est professeur agrégé de droit privé, ancien avocat d'affaires.

Il dirige l'Institut d'Etudes Judiciaires et l'Institut Universitaire Professionnalisé « juriste d'entreprise ».

Dimitri HOUTCIEFF est agrégé des Facultés de droit.

Après avoir enseigné à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence et à l'Université du Maine, il est aujourd'hui Professeur à l'Université d'Evry Val d'Essonne, où il dirige le Master de droit des affaires.

Dimitri Houtcieff est également responsable de la chronique de droit des sûretés à la revue des Petites Affiches. Il partage la chronique de droit des sûretés à la Revue de droit des contrats avec le Professeur Michel Grimaldi et participe, avec les Professeurs Emmanuel Putman et Philippe Bonfils, à la chronique Principes de la revue Droit et Patrimoine.

Il a publié une thèse consacrée au Principe de cohérence en matière contractuelle, couronnée par le prix Henri Capitant (PUAM 2000, préface de H. Muir Watt). Il prépare notamment un ouvrage consacré au droit des affaires (à paraître aux éditions Armand Colin en septembre 2005) et est l'auteur de nombreuses contributions dans diverses revues, parmi lesquelles :

- Les dispositions applicables au cautionnement issues de la loi pour l'initiative économique, JCP G 2003, I, 161.
- Les sanctions de la formation du contrat, in Les concepts contractuels français à l'heure des principes du droit européen des contrats, éd. Dalloz mai 2003.
- Contribution à l'étude de l'intuitus personae : remarques sur la considération de la personne du créancier par la caution, RTD Civ. Janv.-mars.2003 p.1 et s.
- Vérité au-delà des procédures collectives, erreur en deça, note sous Ch. Mixt. 22 novembre 2002, JCP G 2003, II, 10033.
- Le sort de la créance du délégant sur le délégué dans la délégation imparfaite, note sous Cass. com. 29 avril 2002, Recueil Dalloz 2002, Jurisp. p.2670.
- Pour une indemnisation mesurée du préjudice subi par le sous-traitant en cas de manquement du maître de l'ouvrage à l'article 14-1 de la loi du 31 décembre 1975, Recueil Dalloz 2002, Chron., p.1506.

A la recherche de la créance disparue : l'indemnisation du créancier forclos en cas de fraude du débiteur, Lamy Droit des Affaires 2002 Chr., 3185.